



# Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

68 Chemin de Grayan. 33123 Le Verdon s / mer

Tel: 05.56.09.67.43

E-Mail: [surla215@free.fr](mailto:surla215@free.fr)

Internet: <http://surla215.free.fr>

## Lettre aux candidats à la Présidence du Conseil Régional d'Aquitaine

Le Verdon s / mer,  
Le 1 février 2010

Objet : élections régionales mars 2010 / R.D 1215

Madame, Monsieur,

En Mars 2010, les électeurs et électrices choisiront parmi les candidats pour les représenter au conseil régional d'Aquitaine. Vous connaissez aussi bien que nous la situation économique et sociale déplorable du Médoc.

Ne pouvant croire à un aménagement du territoire et à son développement sans axe routier structurant, **SURVIVRE SUR LA 1215** association fondée le 25 juin 1999 s'est donnée pour mission :

**D'une part, de dénoncer le caractère extrêmement dangereux et meurtrier de l'axe 1215, Le Verdon- Bordeaux qui, de par sa configuration actuelle, ne permet pas aux usagers de circuler dans des conditions optimales de confort et de sécurité.**

**D'autre part, par sa réflexion et son action, l'association œuvre également à un développement économique « soutenable » du Médoc.**

**Par conséquent elle collabore avec les élus et les pouvoirs publics en suggérant :**

**1) des propositions réalistes pour l'amélioration de la sécurité au regard du tracé actuel et des nuisances de la route départementale 1215 et de ses accès. Elle considère comme prioritaires et vitaux les contournements des agglomérations Moulis / Listrac et Lesparre / Gaillan / Queyrac ainsi que le doublement de certaines portions de voies de la R.D 1215.**

**2) Une réflexion globale sur l'utilisation d'autres modes de transports tels que le rail, la voie fluviale ou maritime.**

Cependant l'aménagement d'une infrastructure s'effectue sur du long terme. Par contre, nous ne pouvons pas **oublier** 3 réalités :

**1) Bordeaux possède un port maritime composé de plusieurs sites, dont un avant port au Verdon s / mer. Si la gestion est confiée au **Grand Port Maritime**, il s'agit d'abord d'un **port d'Etat**. Dans les années 1970, la route 215 était une route départementale. A la demande d'élus de l'époque qui misaient sur un projet pharaonique sur ce port, cette route Bordeaux / Le Verdon fut inscrite comme nationale, la RN 215. Mr Jacques VALADE, ancien président du Conseil Régional doit s'en souvenir, Mr Gérard CESAR, Sénateur, également.**

2) durant plus de trente ans, le pétrole (apportement et dépôt) au Verdon s / mer créa des activités et des emplois mais aucune amélioration n'a été apportée sur cet axe routier. L'Etat n'a pas investi pour réaliser une 2x2 voies comme prévu initialement. Dans les années 1980, les activités pétrolières se retirent du Verdon et le site portuaire devient, hélas, une friche industrielle. A ce jour, il demeure toujours une friche industrielle avec une seule activité conteneurs qui entraîne, sur la R.D 1215, des rotations de camions pour rallier Bordeaux au Port du Verdon.

L'Etat, responsable de la route, n'y a réalisé aucune amélioration sauf Mr AIMAR ACHILLE FOULD qui obtient la quatre voies entre la sortie de Listrac et l'entrée de Saint- Laurent et Mr Pierre BRANA, Député du Médoc, qui obtient en partenariat avec l'Etat / la Région et avec l'aide du Conseil Général, la déviation de Castelnau entre 1988 et 1993 puis un peu plus tard, la déviation d'Eysines.

3) En 2006, l'Etat transfère en bien triste état la RN 215 au Conseil Général. Elle devient la RD 1215. Des travaux sont en cours concernant la déviation du Taillan Médoc et de Saint-Aubin de Médoc (RD1). Des contrats de Plan Etat-Région ont permis la rénovation et la mise aux normes européennes de la voie ferrée le Verdon / Bordeaux (22,5 T / essieu). Reste à réaliser la liaison directe qui donnera accès dans l'enceinte portuaire sans traverser la commune du Verdon.

**En 2010 il faut toujours plus de deux heures pour relier Le Verdon s / mer à Bordeaux !**

**SURVIVRE SUR LA 1215** ne se contente pas uniquement de contester, elle suggère aussi des améliorations pour la sécurité et comme il ne peut pas y avoir un axe routier structurant sans activités économiques, propose aussi une **étude économique en Médoc**. Cette dernière proposition est inspirée par l'étude économique menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Pays Béarnais suite à l'aménagement de la route entre Pau et Oloron entraînant 84 millions d'euros supplémentaires par an pour le Béarn. **SURVIVRE SUR LA 1215** est donc intervenu auprès de la **CCI de Bordeaux** pour que cette même étude soit réalisée en Médoc et la question suivante est posée :

**Quelles seraient les retombées économiques en Médoc, en dehors des activités viticoles et touristiques (sur 2 mois pour cette dernière), si Le Verdon s / mer était rapproché en temps de trajet de Bordeaux ?** Nous remercions à ce sujet les collectivités territoriales et les élus du Médoc qui soutiennent cette suggestion.

Afin de corroborer l'assertion martelée sans cesse par **SURVIVRE SUR LA 1215** : « **il ne peut y avoir de développement économique sans infrastructures routières adaptées** », un rapport de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de la région Aquitaine (janvier 2008) avec le soutien du GRETHA (Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée, université Montesquieu Bordeaux IV) est présenté et stipule entre autre :

*« Que sur un échantillon représentatif de chefs d'entreprises, près de la moitié conditionnent l'implantation d'une entreprise à la qualité de la desserte routière et qu'il y a bien un lien entre les infrastructures et le développement économique ».*

Cette demande d'étude économique en Médoc a été déclarée recevable par la CCI de Bordeaux. Le protocole détaillé indique que le coût de cette étude est de 19540 euros sur l'impact économique et de 22944 euros avec l'impact écologique (émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique)... **Nous espérons que la Région et d'autres collectivités dont l'Etat participeront financièrement à la réalisation de cette étude.**

Par ailleurs, notre association suggère aussi l'utilisation d'autres moyens de transports pour alléger le trafic routier comme par exemple le feroutage, les voies maritimes et fluviales conformément à la politique gouvernementale actuelle qui a décidé d'engager dernièrement 7 milliards d'euros pour favoriser le report de la route vers le rail dans le but de contrer l'envolée des prix du pétrole et de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

**Le Schéma Régional des Infrastructures, des Transports et de l'intermodalité (SRIT)** du Conseil Régional d'Aquitaine va dans le bon sens en stipulant :

*« La qualité des liaisons actuelles nuit à l'attractivité du Médoc et de la Haute Gironde, à leur développement économique et en particulier à leurs ports respectifs. Conforter l'attractivité des ports dans une logique intermodale mer-route, désenclaver le Médoc et la Haute Gironde et favoriser le caractère régional des deux axes nécessitera de poursuivre l'aménagement des deux itinéraires ».*

**Le Conseil Régional** a compétence pour promouvoir le développement économique et social de la région et l'aménagement de son territoire. La proposition de créer un Parc Naturel Régional (PNR) en Médoc semble aller dans le bon sens et **il faudra bien évoquer un axe routier structurant**. Au cours de l'élaboration du SRIT, le suivi réalisé par le Conseiller Régional du Médoc et les élus du Verdon s / mer ont conforté l'importance de la R.D 1215. **Elle a été reconnue d'intérêt régional et non local**.

Voici pourquoi nous soutenons également les propositions des élus du Verdon qui souhaitent :

\* La viabilisation immédiate du site industrialo-portuaire de l'avant port du Verdon s / mer pour éviter l'échec que nous venons de subir avec la non-implantation de la plate-forme logistique GEOVIA

\*Déterminer que l'avant-port du Verdon situé en eaux profondes devienne une plate-forme logistique porte - conteneurs sur la façade Atlantique.

\*Le môle qui devait être utilisé pour accueillir des méthaniers devrait être aménagé pour l'accostage des grands paquebots de croisière. L'avant-port du Verdon deviendrait ainsi un port d'escale de croisières. Ceci nécessiterait la construction d'une gare maritime.

\*La filière composite est très présente en Médoc, en Gironde et en Aquitaine. Avec Port Médoc Atlantique, le nautisme se développe. Aussi nous proposons la création d'une filière composite et nautique sur le Verdon s / mer. En lien avec le pôle nautique, qui répondrait aux perspectives pour développer le nautisme, il existe un besoin de déconstruction des unités de plaisance et composite, ce qui pourrait se réaliser en lien avec la fédération des industries nautiques (FIN).

\*Le site du Verdon s / mer et l'avant-port sont situés dans un secteur où nous trouvons trois éléments essentiels : l'air, le soleil et l'eau. Ces derniers autoriseraient la création d'un pôle d'excellence pour les énergies renouvelables avec la possibilité sur la zone industrialo- portuaire d'accueillir des investisseurs industriels en capacité de produire des éoliennes, panneaux solaires ou autres.

\*Nous avons tous les atouts pour développer une filière aquacole et ostréicole en utilisant l'eau de l'océan, sans ignorer l'existant.

Ces pistes de travail ne sont pas limitatives, **SURVIVRE SUR LA 1215** considère qu'avec le développement des activités autour de la ville centre du Médoc, la Sous-préfecture de LEPARRE, nous devrions avoir un aménagement du territoire équilibré et harmonieux qui nécessiterait une vraie route.

Par contre devant ce vaste chantier, **SURVIVRE SUR LA 1215** s'interroge sur la réforme de la taxe professionnelle et de celle des collectivités territoriales et sur les conséquences budgétaires de la capacité du Conseil Général à financer l'investissement pour la RD 1215.

**SURVIVRE SUR LA 1215** sera donc extrêmement vigilante durant la campagne des élections régionales et notamment sur les engagements des candidats concernant le dossier de la R.D 1215 en lien avec le développement du Médoc. L'association n'ignore pas le travail réalisé, elle est réaliste et refuse la démagogie. Sa mission est aussi de contribuer à l'émergence d'un travail en partenariat, pour l'aboutissement d'un objectif : le développement économique du Médoc autour d'un axe routier structurant.....sans ignorer le chemin de fer, compétence régionale et bien sûr l'estuaire, espace naturel qui peut favoriser les déplacements par bateaux entre le port du Verdon et celui de Bordeaux-Bassens.

Respectueux de ses adhérents, **SURVIVRE SUR LA 1215** ne donnera pas de consigne de vote, mais les invitera à lire vos propositions pour l'Aquitaine et ne manquera pas de rendre publique vos réponses à nos 3 questions ci-dessous concernant notre Médoc :

**Considérez-vous qu'il y a un lien entre les infrastructures et le développement économique ?**

**Estimez-vous vital l'amélioration urgente de la R.D 1215 ?**

**Si vous êtes élu(e) à la Présidence de la Région, envisagez-vous de participer au financement de l'étude économique de la CCI ?**

Le Sénateur VICTOR HUGO fut un grand homme, « **qui nous invite à être des citoyens actifs et non des spectateurs de ce qui se passe dans la société** ».

**SURVIVRE SUR LA 1215** sait par expérience que « *les promesses n'engagent que ceux qui les croient.* »

Aussi, et dans l'attente de vous lire, il faut tordre le cou à la citation de David ROTCHILD : « *La France est le pays du verbe et dès l'instant où on a parlé on croit avoir agi !* »

Restant à votre disposition, Veuillez agréer Madame, Monsieur, en notre respectueuse considération.

Le Président  
Thierry TENAU